

AVIS PUBLIC

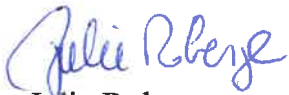
Avis est par les présentes donné par la soussignée, greffière-trésorière, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rosaire qui aura lieu le **LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022** à 19 h, au 12, rue Fournier, Saint-Rosaire, Qc, G0Z 1K0, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

- Madame Valérie Bellavance et les nouveaux propriétaires M. Marc Lavigne et Mme Monique Moreau, au **182, 6^e rang**, Saint-Rosaire. Ayant pour effet d'autoriser l'absence d'une marge latérale du garage avec un acte de servitude réelle et perpétuelle de ce qui constitue un empiètement mineur de 0.9 m sous la forme d'un mur et de l'avant toit sur le fonds servant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil municipal avant qu'ils ne prennent leur décision sur cette demande.

FAIT ET DONNÉ À SAINT-ROSAIRE, CE 23^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2022.



Julie Roberge,
Directrice générale et greffière-trésorière